

Négociations des conventions collectives des secteurs public et parapublic

Après 16 jours sans protection, le personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux lance un SOS au gouvernement Legault

Longueuil, le 29 mars 2020 – « 16 jours! 16 jours que le personnel professionnel et technique travaille sans équipement sanitaire et sans matériel de protection, qu'il lance des SOS sur toutes les tribunes pour que les établissements appliquent les mesures de distanciation sociale. Des laboratoires aux soins à domicile, en passant par les centres jeunesse et les CHSLD, nos membres sont laissé·e·s à eux·elles-mêmes, parfois confiné·e·s dans des espaces restreints. On n'envoie pas une armée au front sans protection militaire, pourquoi le fait-on avec les personnes qui travaillent dans un milieu en contact direct avec la COVID-19? Le gouvernement doit prendre d'ici demain les mesures qui s'imposent pour protéger nos anges gardiens, comme il se plaît à les nommer, et ça, c'est non négociable », a déclaré la présidente de l'APTS, Andrée Poirier.

Ironiquement des discussions intensives se sont amorcées aujourd'hui, dans le cadre des négociations pour le renouvellement des conventions collectives des secteurs public et parapublic, pour justement déterminer les mesures à prendre pour assurer la protection des technicien·ne·s et des professionnel·le·s du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS). Pour l'APTS, ces mesures doivent être prises en cohérence avec les consignes de la Santé publique et non dépendre d'un processus de négociation où la partie patronale cherche à tout prix à minimiser les coûts pour le gouvernement.

« Qui sera présent pour offrir les soins et les services dont la population a besoin si les technicien·ne·s et les professionnel·le·s tombent malades? Qui fera les tests dans les laboratoires, les examens dans les salles d'imagerie médicale? Qui s'occupera des personnes vulnérables ou répondra à leurs appels de détresse? À un moment donné, il va falloir que les personnes à la table de négociation prennent conscience de l'état d'urgence dans lequel le Québec est plongé. Ça suffit les enfantillages! Ça fait 16 jours que le personnel du RSSS met sa vie en danger, il est plus que temps d'agir », a poursuivi Andrée Poirier.

Depuis le début de cette crise, l'APTS tente par tous les moyens à sa disposition de mettre en place des mesures de prévention, dont le télétravail, afin de réduire au maximum les déplacements et les vecteurs de transmission. Elle se bute à chaque fois à un refus obstiné de la part des gestionnaires des établissements, qui craignent que les salarié·e·s ne travaillent pas vraiment de leur maison.

« On devrait faire exactement le contraire, laisser le plus possible les travailleur·se·s à la maison lorsque c'est possible. Il faut se garder une force en réserve, à l'abri, pour remplacer ceux et celles qui tomberont au combat. Il est ridicule d'épuiser tout le personnel alors que nous savons que nous en avons pour des semaines à lutter contre la COVID-19. Il faut protéger et ménager nos anges gardiens, coûte que coûte », a conclu la présidente de l'APTS.

À propos de l'APTS

L'[Alliance du personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux](#) (l'APTS) regroupe et représente quelque 55 000 membres qui jouent un rôle indispensable au bon fonctionnement des établissements du réseau. Nos gens offrent une multitude de services en matière de diagnostic, de

réadaptation, de nutrition, d'intervention psychosociale et de soutien clinique et de prévention, autant de services qui s'adressent à l'ensemble de la population.

- 30 -

Pour renseignements : Mathieu Le Blanc
Conseiller en communication et en relations médias
Cell. : 514 609-2906